

*Boniface.* La douzième au Roi Ethelbaud, ne contient rien de remarquable.

Les treizième, quatorzième & seizième sont adressées à l'Abbesse Eatburge, il s'y recommande à ses prières.

Dans la quinzisième à Nothelme Evêque de Cantorbie, il le prie qu'il soit aussi uni avec lui, qu'il étoit avec son predecesseur Berthwald; il le conjure de lui adresser un exemplaire des demandes d'Augustin à Saint Gregoire, & des réponses de ce Pape, dans lesquelles on trouve qu'il permet à ceux qui sont parens au troisième degré de se marier. Il lui recommande d'examiner soigneusement si ces réponses sont de Saint Gregoire, parce qu'elles ne se trouvoient pas dans la Bibliotheque de l'Eglise de Rome. Il lui demande son avis sur une personne qui avoit épousé une veuve dont il avoit tenu la fille, & le prie de lui mander s'il a trouvé là-dessus quelque reglement dans les Canons ou dans les Saints Peres. Enfin il le prie de lui marquer dans quelle année de JESUS-CHRIST sont arrivées en Angleterre les personnes que S. Gregoire y avoit envoyées pour y prêcher l'Evangile.

La dix-septième est à des Moines qui avoient perdu leur Superieur, il leur en nomme un autre, & leur donne des conseils touchant la vie Monastique. Il nomme aussi un Prêtre & un Diacre qui auront soin de l'Office, & de prêcher la parole de Dieu aux Freres.

La dix-huitième contient des témoignages d'une amitié Chrétienne envers l'Archidiaque à qui elle est écrite.

La dix-neuvième est une lettre adressée au nom de Boniface & de cinq autres Evêques, à Ethelbaud ou Ethelwad Roi des Merciens. Après avoir loué ce Prince de ses bonnes qualitez, particulièrement de sa liberalité envers les pauvres & de sa justice, ils lui representent avec beaucoup de liberté, qu'ils ont appris avec douleur qu'il vivoit dans l'incontinence, ils lui remontrent l'énormité de ce crime. Ils le reprennent encore de ce qu'il avoit ôté à des Monasteres leurs privileges & leurs biens, & estiment que c'est un tres-grand crime que l'on peut même appeler un sacrilege. Ils se plaignent aussi de ce que ses Gouverneurs & ses Comtes faisoient des impositions sur les Moines & sur les Ecclesiastiques; ils disent que les Eglises d'Angleterre avoient joui de leurs privileges depuis letemps de la mission d'Augustin, jusqu'au Regne de Ceolfrède Roi de Merciens & d'Ofred Roi des Berniciens; que ces deux Rois avoient commis des crimes énormes en violant des Religieuses, & en ruinant des Monasteres,

mais qu'ils avoient été punis de leur impieté, & qu'ils étoient morts tres-malheureusement. Ils l'exhortent de ne pas suivre leur exemple, & en finissant lui remettent devant les yeux la brieveté de cette vie & les supplices qui attendent les méchans en l'autre.

La lettre vingtième est à une Abbesse qui s'étoit déchargée du soin de la conduite de son Monastere, pour mener une vie plus tranquille. Elle lui avoit demandé conseil si elle entreprendroit le voyage de Rome, il ne l'en détourne pas; mais il lui conseille d'attendre que les troubles qui sont dans l'Italie soient apaisez.

Dans la vingt & unième, il écrit à l'Abbesse Eatburge les viliions qu'il avoit eues une personne qui croyoit que son ame avoit été séparée de son corps pour un temps. Il s'étoit imaginé qu'il avoit été enlevé au ciel, & que de là il avoit vû clairement tout ce qui se passe en ce monde & en l'autre; qu'il avoit entendu les Anges & les Demons qui dispoient ensemble sur l'état des ames qui sortoient du monde; que les pechez qu'ils avoient commis venoient l'accuser, & que le peu de vertus qu'il avoit pratiquées veroient à son secours; qu'il avoit vû des puits de feu, dans le fonds desquels étoient les ames qui sont condamnées aux feux éternels, & sur les bords celles qui doivent être un jour délivrées de leurs peines; qu'il avoit vû le Paradis & le chemin par lequel les ames des justes y alloient au sortir du monde; que quelques-unes tomboient en passant dans un fleuve de feu, qui épuroit celles qui avoient quelques pechez legers à expier; qu'il avoit enfin vû les nuages que les Demons faisoient sur la terre, & les crimes dans lesquels ils faisoient tomber les hommes.

Les lettres suivantes de Boniface sont des lettres de complimens, de remerciemens, ou d'affaires particulieres.

La 32. est une lettre de recommandation de Charles Marten en faveur de Boniface.

Les suivantes sont diverses lettres écrites à Boniface ou à Saint Ademe.

La quarante-quatrième est une lettre d'Ademe au Roi Gerunce, contre les usages particuliers des Irlandois, touchant la Tonfure des Clercs & la celebration de la Pâque.

Celle-ci est suivie de plusieurs autres lettres de Lulle, Disciple de Boniface qui lui succéda, & d'autres Anglois.

Dans la sixante & deuxième, Lulle ordonne une semaine d'abstinence & deux jours de jeûne pour obtenir du beau temps.

La sixante & dixième est une lettre de Gutbert Archevêque de Cantorbie & de son Synode.